

**Adel**

**IV, 2**

**Standesbewusstsein**

**Ahnenprobe der Marie Franziska Schenk von Stauffenberg (1741–1791)  
für die Aufnahme in das adelige Damenstift Münsterbilsen  
im heutigen Belgien, [1760]**

**Staatsarchiv Sigmaringen Dep. 38 T 4 Nr. 6**



Wolfgangus fri.  
Schensch de  
Stauffenberg  
de quibusdam  
legitimis filijs  
et de Maria  
Cobine Barone de  
Weichs.

Anna Barba de  
Westnau. filia legitima  
de Jean Maslin de West  
nau et de Marie Barone  
de Weichs.

Franciscus Rudol-  
phus de Rosenbach  
filius legitimus de Weipol  
de Rosenbach et de  
Catharinaque de  
Salchenstem.

Maria Sidonia de  
Hellersdorff filia  
legitima de Jean Schwim  
mer et de Margarethe  
Catherine de Wulff-  
rulenbach.

Johan Wilibaldus  
Comes Schensch de  
Castell filius legitime  
de Ulric Christophre Com-  
te Schensch de Castell et de  
Marie Eleone de Wolf-  
gast.

Maria Joanne de  
Bernhausen filia le-  
gitime de Wolfgang  
Christoff de Bernhau-  
sen et de Susanne  
Schensch de Castell.

Franciscus Josephus  
de Freyberg  
filius legitime de Jean  
Thorie B. de Freyberg  
et de Marie Theodor  
de Westersellen.

Maria Anna Eli-  
sabetha Schensch de  
Stauffenberg filia  
legitima de Jean Jacques  
Schensch de Stauffen-  
berg et de Catharina  
de Westersellen.

Nous soussignes et  
ant requis d'apporter  
sincere et solennelle  
declaration en fait des  
preuves et remarques con-  
cernant les nobles et il-  
lustres Extractions des  
Maisons Schensch de Stauff-  
enberg de  
Werdnau, Ro-  
senbach, et  
Hellersdorff, apres avoir mu-  
tuellement examine leurs quartiers  
a nous bien connus, allefons  
et Certifications sur nostre foi  
honneur et de Noblesse et sur  
notre salut, a Madame  
Princesse de Munsterbilsen, a  
Madame la Duchesse, aux Dames  
Chanoines des autres Illustres  
Chapitres dudit lieu et a  
leurs a qu'il appartient, que la  
Damoiselle Marie Françoise  
Schensch Baronne de Stauffen-  
berg est fille legitime dudit Illustre  
et genereux Seigneur Lotharie  
Philippe Schensch Baron de  
Stauffenberg et de la tres Illustre  
Dame Madame  
Jeanne Camtepe Schensch de  
Castell son Epouse, lequel  
Lotharie Philippe Schensch B. de  
Stauffenberg et de la tres Illustre  
Seigneur Jean Werner Schensch  
B. de Stauffenberg et de la  
tres Illustre Dame Marie Eli-  
sabeth Baronne de Rosenbach  
grand Bar. et grand Seigneur  
paternels de ladite Damoiselle  
Marie Françoise Schensch B. de  
Stauffenberg et de la tres Illustre  
Seigneur Jean Werner Schensch  
B. de Stauffenberg et de la  
tres Illustre Dame Anne  
genereux Seigneur Wolfgang  
Friederic Schensch B. de  
Stauffenberg et de la tres Illustre  
Seigneur Barthelemy de Westnau  
son Epouse de la dite Dame  
Marie Elisabeth B. de Rosenbach  
et de la tres Illustre  
Seigneur Françoise Rudolphe  
B. de Rosenbach et de la  
tres Illustre Dame Marie  
Sidonia B. de Hellersdorff  
son Epouse, des quels quartiers  
ayant bonne et entiere  
Connoissance Nous declarons  
comme dessus dits sont de  
bonne et ancienne Noblesse  
Citaine et Chevaliere et qu'en  
cette qualite ils ont tou-  
jours tenu leur rang et  
sont devenus avec beaucoup  
de lustre et fait toujours des  
alliances honorables de leur  
naissance, sans qu'ils aient  
jamais degene de leur Etat,  
ni sans aucune tache d'infamie  
de basaraisse, de Bourgeoisie,  
ni d'exercice Mechanique  
ou autrement, partant nous  
declaronz par nos attestations  
que lesdits quartiers doivent  
estre librement et sans aucun  
doute en tout noble College,  
Comme a l'usage de Munsterbilsen,  
ainsi qu'en tout autre lieu  
ou il doit avoir toute preuve  
d'anciennete et memoriale  
Noblesse promettant de  
ratifier tout ce qui est dit  
deus et de la foy et de la  
verite en tout temps et lieu  
sans que nous en serons  
requis, ainsi nous aide  
Dieu et ses saints Evangelis  
en temoignage de quoi nous  
avons signe. Celle presente  
de nostre main propre et  
fait sceller de nos armes  
d'armes d'armes d'armes



Johann Werner Schensch  
de Stauffenberg.



Maria Elisabetha Baronesse  
de Rosenbach.



Lotharie Philipp Hartman Baron  
Schensch de Stauffenberg.

Maria Françoise Schensch  
de Stauffenberg.



Marquard Wilibald Antonius  
Comes Schensch de Castell.



Maria Cosina Baronessa  
de Freyberg.



Maria Joanna Comitissa  
Schensch de Castell.

Nous soussignes etant re-  
quis d'apporter nostre sincere  
et solennelle de declaration en  
fait des preuves et remarques  
concernant les nobles et il-  
lustres Extractions des Maisons  
Schensch de Castell de Bern-  
hausen, Freyberg et Schensch  
de Stauffenberg apres avoir mu-  
tuellement examine  
leurs quartiers a  
nous bien connus, allefons  
et Certifications sur nostre foi  
honneur et de Noblesse et sur  
notre salut, a Madame  
Princesse de Munsterbilsen  
a Madame la Duchesse, aux Dames  
Chanoines des autres Illustres  
Chapitres dudit lieu et a  
leurs a qu'il appartient, que  
la Damoiselle Marie Françoise  
Schensch Baronne de Stauffen-  
berg est fille legitime de la  
tres Illustre Dame Marie Jeanne  
Comtepe Schensch de Castell  
et de la tres Illustre et genereux  
Seigneur Lotharie Philippe  
Schensch Baron de Stauffenberg  
son Epoux, laquelle Dame  
Marie Jeanne Comtepe  
Schensch de Castell est fille  
legitime du tres Illustre et  
genereux Seigneur Marquard  
Wilibald Antonius Comte  
Schensch de Castell et de la  
tres Illustre Dame Marie  
Cosina Baronne de Freyberg  
grand Bar. et grand Seigneur  
paternels de ladite Damoiselle  
Marie Françoise Schensch  
Baronne de Stauffenberg et  
de la tres Illustre Seigneur  
Jean Werner Schensch Baron  
de Stauffenberg et de la  
tres Illustre Dame Marie  
Elisabeth Baronne de Rosenbach  
son Epouse, des quels quartiers  
ayant bonne et entiere  
Connoissance Nous declarons  
comme dessus dits sont de  
bonne et ancienne Noblesse  
Citaine et Chevaliere et qu'en  
cette qualite ils ont tou-  
jours tenu leur rang et  
sont devenus avec beaucoup  
de lustre et fait toujours des  
alliances honorables de leur  
naissance, sans qu'ils aient  
jamais degene de leur Etat,  
ni sans aucune tache d'infamie  
de basaraisse, de Bourgeoisie,  
ni d'exercice Mechanique  
ou autrement, partant nous  
declaronz par nos attestations  
que lesdits quartiers doivent  
estre librement et sans aucun  
doute en tout noble College,  
Comme a l'usage de Munsterbilsen,  
ainsi qu'en tout autre lieu  
ou il doit avoir toute preuve  
d'anciennete et memoriale  
Noblesse promettant de  
ratifier tout ce qui est dit  
deus et de la foy et de la  
verite en tout temps et lieu  
sans que nous en serons  
requis, ainsi nous aide  
Dieu et ses saints Evangelis  
en temoignage de quoi nous  
avons signe. Celle presente  
de nostre main propre et  
fait sceller de nos armes  
d'armes d'armes d'armes

LS Jean Christoph Baron de Freyberg

LS Fran. Jos. Spell Baron de Wifalm

LS fid. Bernard quillarme  
Baron de Hoenigen mra.

LS Marquard Baron de Hoenigen mra.